

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 14 août 2025

Réparation du Ponceau sur la Bouble sur la RD 110A à Teilhet à partir de septembre 2025 : le Département investit pour améliorer la sécurité et le cadre de vie des usagers

Afin d'améliorer votre sécurité et les conditions de circulation, le Conseil Départemental investit et réalise une réparation du Ponceau sur la Bouble sur la RD 110A à Teilhet à partir de septembre 2025. Cette opération représente un coût total de près de 135 000 € TTC. Elle est financée à 100% par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Dans sa politique d'investissement massif pour les 6 972 km de routes départementales, contribuant à l'amélioration et à la sécurisation de la mobilité des Puydômois sur tous les territoires, le Conseil départemental lance à compter du 1er septembre jusqu'au 30 novembre des travaux de réparation du Ponceau sur la Bouble sur la RD 110A à Teilhet.

Cet aménagement vise à améliorer la sécurité et le cadre de vie des usagers. Les travaux vont consister en :

- le remplacement du pont par un ouvrage en béton armé,
- le rétablissement de la continuité écologique.

Les travaux se feront sous route barrée pour l'ensemble du chantier avec mise en place d'une déviation sur les communes de Teilhet, Gouttières et Sainte-Christine.

Enfin le Département informe régulièrement les usagers sur le chantier. Depuis l'été 2025, une page dédiée a été mise en place sur le site web du Département (<https://www.puy-de-dome.fr/tous-les-travaux/travaux-ponceau-sur-la-bouble-rd110a-a-teilhet.html>) et les panneaux à messages variables (PMV) du secteur diffuseront les informations. Pendant toute la période du chantier, les usagers seront informés en temps réel :

- par mail, pour toute question : sit@puy-de-dome.fr
- sur Inforoute 63 : <https://www.puy-de-dome.fr/routes-deplacements/>

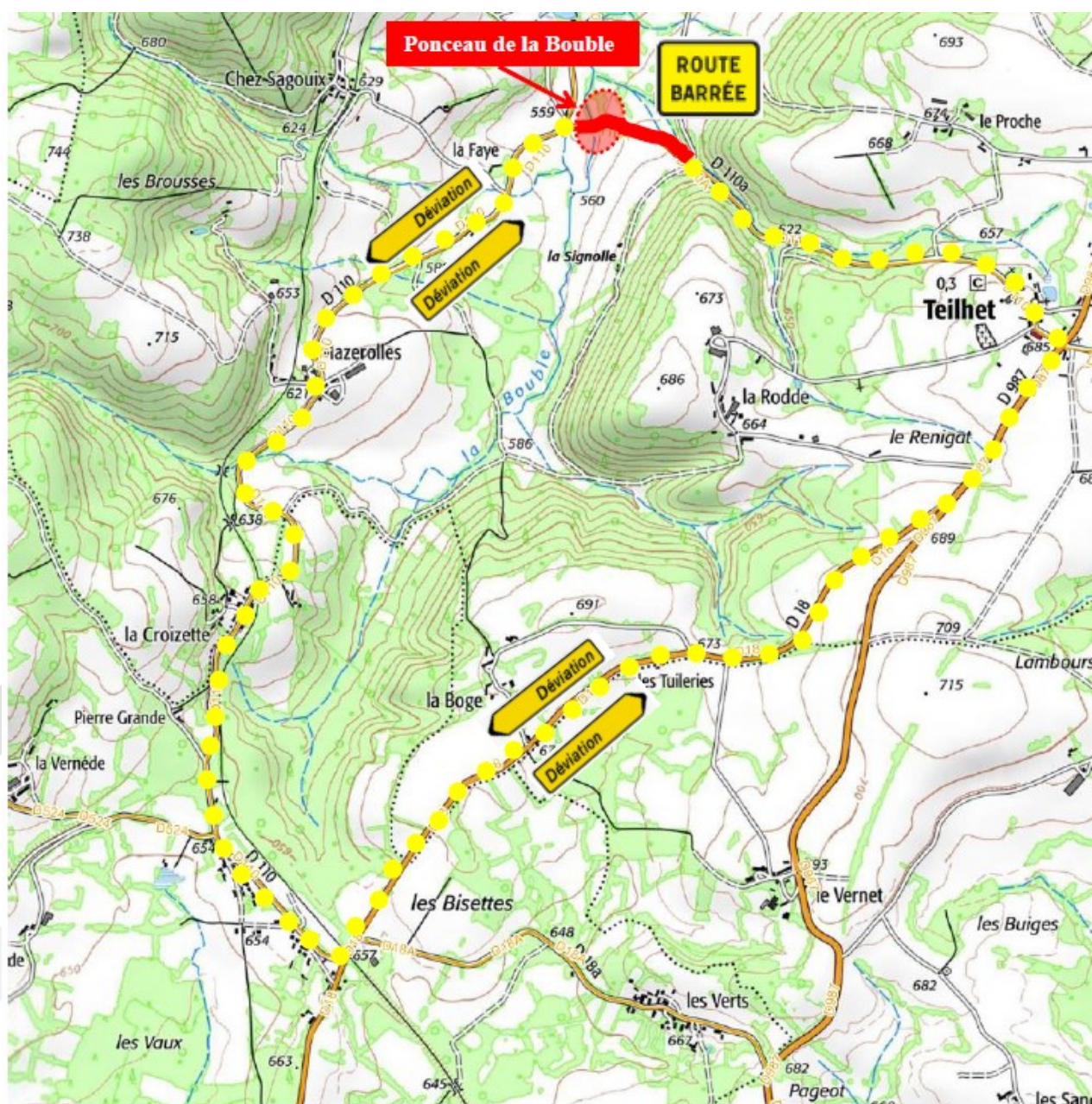


inforoute-63.html

- sur Waze
- sur les panneaux à messages variables des routes départementales à proximité.

Info +

Cette opération représente un coût total de près de 135 000 € TTC. Elle est financée à 100% par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.



Pendant cette période, la circulation sera déviée par :

- La RD 110 du PR 7+104 au PR 10+700
- La RD 18 du PR 18+710 au PR 16+200
- La RD 987 du PR15+370 au PR 14+632
- La RD 110A du PR 1+890 au PR 0+425

